

Bonjour à toutes et à tous,

Merci d'avoir répondu, aussi nombreux à cette invitation, et bienvenue aux nouveaux habitants, aux nouveaux bédouins.

Tout d'abord, permettez moi, en mon nom et au nom du Conseil Municipal, de vous présenter tous mes meilleurs vœux pour cette nouvelle année.

Que cette année 2015 vous apporte joies et bonheurs partagés, qu'elle vous réserve la santé et beaucoup de satisfactions dans tous vos domaines d'activité, pour vous, vos familles et tous ceux qui vous sont chers.

Bien entendu, et notamment à Longessaigne, comme ailleurs, l'année 2014 n'a pas été « un long fleuve tranquille » pour tout le monde et s'est traduit par des moments de difficultés, de souffrances, de deuils et, cela continue en 2015.

A tous ceux là, que je n'oublie pas et, pour qui j'ai une pensée émue, je formule des vœux d'espoir en des jours meilleurs.

Cette cérémonie des vœux est devenue, au fil du temps, une véritable tradition de la vie communale, elle est l'occasion de nous retrouver pour passer ensemble un bon moment de convivialité (*avec la participation de l'Eveil et des P'tis Tracas*) afin d'évoquer l'année écoulée et celle qui commence, dans les premiers pas (hésitants et imparfaits) de cette nouvelle équipe municipale qui m'entoure.

L'année 2014 a été une année d'élection et de renouvellement partiel du Conseil Municipal. Votre implication et votre participation record à ce scrutin (plus de 4 électeurs sur 5 sont venus voter) nous a valu la récompense départementale des Mariannes du civisme qui m'a été remise lors de la dernière assemblée générale des Maires du Rhône, à Genas en décembre.

Bien sûr, 2014 a été, à titre personnel, une année particulière, concernant mon engagement au service de la population, dans les nombreux domaines de compétences, qui incombent encore à une Mairie. Ce sont d'importantes responsabilités, qui sont confiées à l'ensemble des membres du Conseil Municipal, à qui je renouvelle ma confiance et que je remercie pour leurs disponibilités, au premier rang duquel les 3 adjoints (Michel, Daniel et Béatrice).

Au niveau des services de la mairie, je veux remercier tous les agents communaux, pour leur dévouement, et souligner leur sens du service public, qui permet que tout se passe le mieux possible (*et ce n'est pas évident tous les jours*) et qui, à chaque échéance électorale, doivent s'adapter aux nouveaux élus, leur prodiguer des conseils et leur faciliter ainsi la tâche. Merci à toutes et à tous.

L'année 2014 a été riche en évènements, que ce soit au niveau de la mairie, et surtout, au niveau de l'activité des associations (*qui nous ont proposés une multitude de manifestations, pour tous les publics*). Je remercie tous ces bénévoles, qui par leur dynamisme et leur savoir faire, font la vie de notre village. Je veux, également, remercier les bénévoles de la bibliothèque municipale, qui mettent tout leur cœur pour faire vivre cet espace culturel, au service de tous et, notamment, pour les enfants de l'école.

Notre commune de Longessaigne se doit d'être mis en valeur, que ce soit au sein du Conseil Municipal, au travers des associations, des entreprises, des exploitations agricoles ou tout simplement par chacun d'entre nous, comme citoyen.

Concernant l'activité de la mairie, l'ensemble des réalisations 2014 vous ont été largement décrites dans les comptes rendus des réunions du Conseil Municipal, au travers du Bulletin Bédouin et sur le site Internet communal. Nous essayons de vous tenir informé le plus précisément possible, mais si des questions demeurent, je reste à votre disposition, lors de mes permanences en mairie.

L'année 2014 a vu les réalisations suivantes se concrétisées :

↳ la fin des travaux de réhabilitation et de mises aux normes du restaurant scolaire, qui a été mis en service le 20 février (*j'en profite pour dire merci à Brigitte et Danièle, qui ont dû s'adapter à la salle polyvalente, pendant la durée des travaux, afin d'assurer la continuité du service*). Nous avons profité de ces travaux pour unifier le chauffage du bâtiment, en changeant le système de chauffage des appartements, à l'étage, et sécuriser la distribution du courant aux bâtiments communaux, à partir du transformateur EDF, à proximité,

↳ Achat du fonds de bar-restaurant « Les Chanterelles », décision qui a été prise, pour pallier à l'absence de candidature individuelle, lors de la mise en liquidation de ce commerce et afin de conserver une licence débits de boissons au cœur du village.

↳ Installation, au cimetière, d'un colombarium et jardin du souvenir,

↳ Installation de système de récupération d'eaux pluviales (mur d'eau à l'entrée du village et cuve de 7500 litres au local technique) eaux destinées à l'arrosage.

↳ Des travaux de voirie (*avec le concours de la Communauté de Communes*) :
réfection de chemin à la Demi-Lune, à la Paissée, et au Lotissement Les Primevères (*travaux qui se termineront en ce début d'année, car nous avons profité de l'occasion, pour réaliser des travaux d'assainissement -séparation des réseaux eaux usées et eaux pluviales- et travaux de sécurisation par la création de trottoirs*), plus des travaux d'accessibilité au local des infirmières.

↳ Des travaux conséquents d'entretien et réparations sur les bâtiments communaux, notamment, à la salle polyvalente (mise aux normes électriques, réparation sur le chauffage, etc...),

↳ Changement du logiciel de gestion de la mairie (*en raison de nouvelles procédures d'échanges informatiques avec le Trésor Public*),

Enfin 2014 a été marqué par l'arrivée d'un nouvel agent technique (Benoit), pour remplacer Marcel, qui a fait valoir ses droits à la retraite.

(*En 2015, il va nous falloir, à nouveau, recruter, car Benoit nous a fait savoir, il y a quelques jours, son intention de quitter la fonction publique territoriale, et va quitter la commune, à la fin du mois de mars*).

Pour l'essentiel, ces réalisations ont été décidées par la précédente équipe municipale, faisant partie intégrante, pour la plupart, du contrat pluriannuel signé avec le Département, pour ce qui concerne les demandes de subventions.

Certains dossiers débutés dans le précédent mandat, ne sont pas encore complètement réalisés, malgré toute l'énergie consacrée, pour les faire aboutir, il s'agit, de la modification de notre document d'urbanisme (P.L.U), qui ne peut aboutir, en l'état, en raison de nouvelles lois (*moins permissives que ce que nous avons mis dans notre projet de modification -notre bureau d'étude travaille à une nouvelle rédaction-*), et, bien entendu, ce que beaucoup de personnes voient et attendent, la réouverture du bar-restaurant, pour lequel nous avançons, actuellement, avec un candidat et le propriétaire des murs, avec un objectif final se situant à fin mars 2015.

Concernant les dossiers projetés pour 2015 :

- Il y a la chaufferie collective et réseau de chaleur (*tous les bâtiments communaux seront raccordés*), dont nous parlons depuis de nombreuses années. Nous avons délégué la maîtrise d'ouvrage au SYDER, qui vient de choisir le bureau d'études et l'architecte, l'appel d'offres pour les travaux est, sur le point d'être lancé, avec un objectif qui a été fixé, pour que cette installation soit opérationnelle à l'automne 2015.
- Nous allons confier, à un architecte, un projet de construction d'une halle-préau (*nous avons choisi le lieu d'implantation à proximité de l'école*) et, en même temps, des travaux d'accès et de sécurisation dans la cour de la mairie. Nous avons pris un peu de retard sur ce dossier, qui est un marché public à procédure adaptée, mais nous espérons pouvoir choisir un maître d'œuvre dès le début du mois de février. C'est une opération inscrite à notre contrat pluriannuel avec le Département pour un montant estimatif de travaux de 330 000 €.
- Dans le courant de l'année 2015, et après 10 années de bon fonctionnement, nous avons programmé un curage de la lagune. Un appel d'offre est en cours.
- Un autre dossier nous mobilisera en ce début d'année, il s'agit de l'implantation de la future caserne des pompiers de notre secteur, qui sera construite sur la commune, sur un terrain appartenant à la Communauté de Communes aux Auberges) et pour lequel, il nous faudra participer au financement, ce qui n'était pas du tout prévu. Des négociations sont en cours, avec les partenaires concernées, par cette affaire (Comm.Communes, communes voisines).
- D'autres travaux, de moindres coûts, mais tout aussi importants, seront réalisés, en matière de voirie, d'entretien et réparations de bâtiments, etc....

En parallèle de ces travaux, de ces projets, il y a aussi les Etablissements de Coopération Intercommunale (Communauté de Communes, Simoly, etc...) qui prennent des décisions, qui impactent notre fonctionnement quotidien et occupent une grande partie de notre mission d'élus, pour les compétences qui leur ont été confiés (*par exemple : la voirie -avec des changements à prévoir sur le classement des voiries d'intérêt communautaire-, la gestion et la collecte des déchets, pour ne citer que celles-ci*). Il y a aussi le SCOT (Schéma de COhérence Territoriale) qui, à terme, doit définir, les orientations d'aménagement de notre territoire, pour les années à venir, à l'échelle des 3 communauté de communes qui composent le Simoly, ce sont encore de nombreuses réunions à prévoir pour faire valoir nos idées, nos projets d'aménagement de notre territoire.

Et puis, il y a aussi l'Etat, qui doit faire des économies et se désengager sur certaines actions, et plus particulièrement, pour ce qui nous concerne au quotidien, ce sont les autorisations de construire qui étaient instruites par les DDT et qui ne le seront plus au 1^{er} janvier de cette année. Par conséquent, il a fallu créer un service d'instruction des autorisations des droits des sols (c'est un service qui a été mutualisé à l'échelle du territoire du Simoly, mais qui sera payant pour nos communes, et qui jusqu'à aujourd'hui était gratuit).

Dans le même temps, ce même Etat nous annonce une baisse programmée sur les 3 années à venir de nos dotations de fonctionnement. Plus que jamais, nous devons être vigilants quant à nos dépenses de fonctionnement et d'investissements.

Et puis, il y a les réformes territoriales, vous en avez, sans doute, tous entendus parlées, c'est la diminution du nombre de régions, avec pour ce qui nous concerne, la création d'une grande région Rhône-Alpes-Auvergne. Pour le département, c'est la création de la Métropole de Lyon, qui fait que le Nouveau Rhône sera réduit à 440 000 habitants, découpés en 13 nouveaux cantons (*nous ferons partie du canton de l'Arbresle*). C'est dans ce canton, que nous élirons 2 conseillers départementaux, lors des prochaines élections de fin mars 2015. En matière de subvention pour nos investissements communaux, le Département est notre partenaire privilégié, et avec le nouveau Rhône, on nous dit que l'aide aux communes continuera d'être assurée. A court terme, on peut le croire, mais qu'en sera-t-il à moyen et à long terme ? Je vous laisse sur cette question posée.

Pour terminer, et passer à des choses plus festives, je veux rester résolument optimiste, pour l'avenir de nos communes, mais il faudra se battre, à tous les échelons, et faire valoir nos idées, pour défendre, si on le veut, Notre Commune.

Merci de votre attention,
et encore une fois, meilleurs vœux à toutes et à tous.